

École Élémentaire d'YMERAY

1- Inscriptions des futurs élèves à la mairie

Elles devront se faire du 1er avril au 9 mai
aux horaires d'ouverture de la mairie ou par mail mairie@ymeray.fr

Documents nécessaires à l'inscription :

- pages parents et enfants du **livret de famille**
- pages vaccination (DTpolio) du **carnet de santé**
- **justificatif de domicile**
- **pièce d'identité** d'un responsable légal.

La mairie vous remettra/enverra un certificat d'inscription nécessaire à l'admission à l'école.
Une copie du certificat d'inscription et du dossier d'inscription me sera envoyée.

N.B. : L'inscription à la garderie et au restaurant scolaire se fait également auprès de la mairie.

2- Admissions des futurs élèves à l'école

Elles se feront sur rendez-vous **du 19 au 27 mai**
à 17h00, 17h30 ou 18h00.

ATTENTION : la prise de rendez-vous ne peut se faire avant d'avoir effectué les démarches auprès de la mairie.

La présence de l'enfant est nécessaire. Le rendez-vous dure environ 20 minutes.

Vous pouvez **prendre rendez-vous** :

- *par téléphone* : au 02.37.31.08.94
- *par mail* : ec-elem-ymeray-28@ac-orleans-tours.fr
- *par l'intermédiaire du cahier de liaison d'un enfant de la fratrie déjà scolarisé à l'école d'Ymeray.*

Cordialement,
Mme CUSSEAU,
Directrice de l'école d'Ymeray.

Admissions de votre enfant à l'école élémentaire d'Ymeray

Suite à l'établissement du certificat d'inscription par la mairie, vous devrez prendre rendez-vous pour procéder à l'admission de votre enfant à l'école.

Le rendez-vous dure environ 20 minutes et la présence de l'enfant est nécessaire.

Dates et horaires des admissions : du 19 au 27 mai, à 17h00, 17h30 ou 18h00.

Prise de rendez-vous auprès de la directrice, Mme CUSSEAU :

- *par téléphone* : au 02.37.31.08.94
- *par mail* : ec-elem-ymeray-28@ac-orleans-tours.fr
- *par l'intermédiaire du cahier de liaison d'un enfant de la fratrie déjà scolarisé à l'école d'Ymeray.*

Admissions de votre enfant à l'école élémentaire d'Ymeray

Suite à l'établissement du certificat d'inscription par la mairie, vous devrez prendre rendez-vous pour procéder à l'admission de votre enfant à l'école.

Le rendez-vous dure environ 20 minutes et la présence de l'enfant est nécessaire.

Dates et horaires des admissions : du 19 au 27 mai, à 17h00, 17h30 ou 18h00.

Prise de rendez-vous auprès de la directrice, Mme CUSSEAU :

- *par téléphone* : au 02.37.31.08.94
- *par mail* : ec-elem-ymeray-28@ac-orleans-tours.fr
- *par l'intermédiaire du cahier de liaison d'un enfant de la fratrie déjà scolarisé à l'école d'Ymeray.*

Admissions de votre enfant à l'école élémentaire d'Ymeray

Suite à l'établissement du certificat d'inscription par la mairie, vous devrez prendre rendez-vous pour procéder à l'admission de votre enfant à l'école.

Le rendez-vous dure environ 20 minutes et la présence de l'enfant est nécessaire.

Dates et horaires des admissions : du 19 au 27 mai, à 17h00, 17h30 ou 18h00.

Prise de rendez-vous auprès de la directrice, Mme CUSSEAU :

- *par téléphone* : au 02.37.31.08.94
- *par mail* : ec-elem-ymeray-28@ac-orleans-tours.fr
- *par l'intermédiaire du cahier de liaison d'un enfant de la fratrie déjà scolarisé à l'école d'Ymeray.*

Admissions de votre enfant à l'école élémentaire d'Ymeray

Suite à l'établissement du certificat d'inscription par la mairie, vous devrez prendre rendez-vous pour procéder à l'admission de votre enfant à l'école.

Le rendez-vous dure environ 20 minutes et la présence de l'enfant est nécessaire.

Dates et horaires des admissions : du 19 au 27 mai, à 17h00, 17h30 ou 18h00.

Prise de rendez-vous auprès de la directrice, Mme CUSSEAU :

- *par téléphone* : au 02.37.31.08.94
- *par mail* : ec-elem-ymeray-28@ac-orleans-tours.fr
- *par l'intermédiaire du cahier de liaison d'un enfant de la fratrie déjà scolarisé à l'école d'Ymeray.*